

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 08 SEPTEMBRE 2017

Président : Dominique GILLE, Maire

Présents : Dominique BOUTEILLEY BRENOT, Françoise LORNET, Jacqueline PICHOT, Marie-Paule TARTERET, Christophe FEBVRET, Jean-Pierre GILLE, Arnaud MONIN, Damien OUDET, Emmanuel SEGAUX.

Procurations : Isabelle LENEUF à Dominique BOUTEILLEY BRENOT
Michel FEUILLEBOIS à Emmanuel SEGAUX

Absente : Valérie GIRARD

Secrétaire de séance : Damien OUDET

Mr le Maire Dominique GILLE ouvre la séance à 18h30.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'ajouter 1 délibération à l'ordre du jour :
En point 5 : plantation de chênes dans la parcelle n°3 et demande de subventions.

Arrivée de Mr Arnaud MONIN à 18h35

Compte -rendu du 04/08/2017.

Monsieur le Maire présente le compte- rendu du 04/08/2017.
Aucune remarque n'est apportée.

1) Devis SICECO pour rénovation en leds de l'éclairage public.

Dans une 1^{ère} tranche, la moitié de notre éclairage public vétuste sera remplacée par des LEDS (moins gourmands en consommation). Ce sont 75 luminaires sur 150 qui seront rénovés. Le SICECO propose un devis de 41 563 ,60 € subventionné à hauteur de 21 125,44 €. Il reste à la charge de la commune 20 450,15 €. Dominique BOUTEILLEY BRENOT demande une précision par rapport au devis, elle souhaite que la mention éclairage LEDS apparaisse sur le devis. Mr le Maire ne signera le devis que pour un éclairage LEDS.

À l'unanimité, le conseil autorise Mr le Maire à signer le devis.

2) ONF vente des chênes été 2018 (chênes sur la moitié de la parcelle n°1).

Les affouagistes couperont cet hiver 2017/2018 le taillis sur la 1^{ère} moitié de la parcelle n°1. Les chênes seront vendus en été 2018 après le travail des affouagistes.

Le conseil autorise à l'unanimité la vente des chênes.

3) Choix de l'entreprise pour la rampe d'accès handicapés (bureau vote, église) dans le cadre d'un MAPA et demande de subventions.

Il était prévu du côté de l'église, la création d'une rampe d'accès handicapés avec évacuation des eaux pluviales et aménagement du secteur : gravier fin stabilisé et places de parking. 3 entreprises ont été contactées. Il s'avère que les devis sont élevés surtout pour la partie aménagement. 2 solutions sont proposées au conseil : se limiter à la partie rampe d'accès handicapés et évacuation des eaux pluviales avec 1 devis convenable, ou envisager l'aménagement église avec le projet aménagement de l'école en passant par un bureau d'études, quitte à retarder les travaux de la rampe d'accès handicapés en 2018. Estimation de la MICA : 50 000 à 60 000 € HT.

Le conseil à 8 voix pour et 4 abstentions décide de passer par les services d'un bureau d'études.

4) Décision de passer par un bureau d'études pour aménagement de la route de la Chapelle et de la rue de l'Abreuvoir et demande de subventions.

Le secteur Route de la Chapelle mérite d'avoir ses fossés busés pour la sécurité des piétons dans leur cheminement. Le choix de prendre un bureau d'études solutionnera les aspects techniques et encadrera les coûts. Le bureau d'études retenu après consultations sera chargé des 2 opérations d'aménagement. Estimation des travaux par la MICA : 120 000 € HT pour le secteur route de la Chapelle. Ces travaux peuvent être subventionnés par le PSV (Programme de Soutien à la voirie) et les amendes de polices. Dominique BOUTEILLEY BRENOT reproche à Mr le Maire de ne pas suffisamment parler des projets, avant le vote.

Le conseil accepte à l'unanimité de consulter plusieurs bureaux d'études et autorise Mr le Maire à solliciter les subventions.

5) ONF plantation de chênes dans la parcelle n°3 et demande de subventions.

Lors de la séance du conseil du 13 avril 2017, le conseil avait accepté à l'unanimité, le nettoyage et la plantation de 4800 chênes sur la parcelle n°3. Les documents pour obtenir les subventions ont été envoyés en retard et le dossier a été refusé.

Exceptionnellement, le département nous propose une aide de 40%, jusqu'à hauteur de 3800 €/ hectare, pour broyage, billonnage, plantation et entretien la première année.

Ces travaux sont envisagés au printemps 2019. Coût estimé : 13672 €, subvention de 5196 €

Il restera à la charge de la commune : 8476 €.

Le conseil accepte à l'unanimité et autorise Mr le Maire à demander les subventions.

6) Informations.

✓ Secrétariat de mairie : le CDD de Béatrice REBEIX s'est terminé le 31 août 2017.

Celui de Lourdes BABASASA se terminera le 15 septembre 2017.

Claire BEUDET a repris son poste le 05 septembre 2017 (16 h 50 par semaine).

Un recrutement est lancé sur le site CAP TERRITORIAL, pour un poste de secrétariat à hauteur de 20 h par semaine.

✓ Remerciements de Claire BEUDET pour le cadeau reçu à l'occasion de la naissance de son fils Jules.

✓ Subventions salle ERL : pour une estimation de travaux de 461 630€ HT, la commune peut prétendre à une subvention de la préfecture (D.E.T.R.) à hauteur de 30% de 451 000 € HT (coût de la rénovation – les recettes de location de la salle des fêtes depuis 5 ans) et une du département de 76 500 € par année, soit 153 000 € si les travaux commencent en 2017. Il resterait dans le meilleur des cas 37% à la charge de la commune.

✓ Lecture de 2 courriers :

- Mr Cyril GUIBOUX recherche des terrains à louer pour créer une exploitation agricole.

- Mr Alexandre CETRE dépose sa candidature pour la location d'une parcelle communale (ZD41) située chemin des Montants. La parcelle est classée en AU dans le cadre du P.L.U. et est actuellement cultivée sans autorisation, ni bail. Mr le Maire n'envisage pas de signer un bail de fermage.

7) Questions diverses.

2 questions d'Arnaud MONIN : la première concerne la restauration scolaire pendant les travaux de la salle ERL.

Les enfants pourraient déjeuner dans « l'ancien périsco » (actuellement bureau du maire), il souhaite que Mr le Maire en informe la communauté de communes CAPVDS et le cabinet BAU.

La deuxième concerne l'avenue de la gare, en effet l'arbre a été coupé mais le trottoir n'a pas été nettoyé. Mr le Maire ne fera aucune démarche pour quelques prunes.

La séance est levée à 20h10